

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE****Séance du 23 mai 2016****CP2016_05_38
id. 2539**

L'an deux mille seize le vingt trois mai , les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental.

Présents ou ayant donné procuration de vote :

M. ALBUGUES, M. ASTRUC, Mme BAREGES, M. BEQ, M. BESIERS, Mme CABOS, Mme DEBIAIS, M. DEPRINCE, M. DESCAZEAUX, Mme FERRERO, M. HENRYOT, Mme JALAISE, Mme LE CORRE, M. MARDEGAN, Mme MAURIEGE, Mme NEGRE, Mme RIOLS, Mme SARDEING-RODRIGUEZ, M. WEILL

Le quorum légal étant atteint, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

**ALIMENTATION EN EAU POTABLE
PROGRAMME 2015**

Le Conseil Départemental soutient, depuis de nombreuses années, les travaux d'équipement des collectivités rurales, notamment dans le cadre de l'alimentation en eau potable.

Les dossiers présentés ci-après ont été retenus sur une programmation antérieure à 2016. Ils bénéficieront donc des critères d'aides appliqués avant la modification de la politique, adoptée en session plénière du 16 mars 2016.

Les programmes adoptés annuellement, lors de l'examen du Budget Primitif, sont financés par des crédits du Département et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Lors du Budget Primitif, les engagements du Département sont définis à partir d'estimations prévisionnelles.

Il appartient à la Commission Permanente ~~d'ajuster le montant des~~ subventions départementales, en cours d'année, lorsque les aides complémentaires apportées par l'Agence de l'Eau sont connues.

Quelle que soit l'origine des financements, ces dossiers sont retenus selon des critères et taux d'intervention identiques, à savoir :

- 40 % d'aide pour les travaux sur les réseaux d'eau potable,
- 60 % d'aide pour les travaux liés aux usines d'eau potable.

Il s'agit là de taux d'aides maximums, tous co-financements confondus : aides Départementales et aides de l'Agence de l'Eau.

A noter que cet organisme peut intervenir par le biais de 2 fonds distincts :

- ses lignes de crédits traditionnels qui s'appuient sur la politique d'aide votée par le comité de bassin Adour-Garonne,

- ses lignes de crédits S.U.R. (Solidarité Urbain Rural) à destination des communes rurales et dont les critères d'éligibilité et taux d'intervention sont ajustés, pour chaque département, en fonction des attentes des différents conseils départementaux. Ces crédits font l'objet d'une co-programmation annuelle.

Seules les opérations jugées prioritaires par le Conseil Départemental dans le cadre de ses politiques peuvent faire l'objet de déplaçonnements éventuels. L'Assemblée a donné compétence à la Commission Permanente pour réaliser ces ajustements.

Concernant les dossiers pour lesquels un positionnement de la Commission Permanente est sollicité, sont détaillées ci-dessous :

- un rappel du plan de financement prévisionnel établi lors du Budget Primitif 2015 (dans le rapport présenté en Commission Permanente du 22 Juin 2015, figure la liste complète des opérations retenues),

- une actualisation des participations de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et du Département sur ces dossiers,

- le récapitulatif, par article budgétaire, de l'intervention finale du Conseil Départemental proposée sur ce dossier, ce qui permettra la délivrance de l'arrêté de subvention correspondant.

I - Plan de financement prévisionnel retenu lors du Budget Primitif 2015

Maître d'Ouvrage Opération	Opérations		Subventions Départementales			Aides Agence de l'Eau SUR 2015 €	Total Subventions B.P. 2015 €
	Nature	Dépense éligible € HT	Annuités €	Principale €	Complé- mentaire €		
Commune de Reyniès Renouvellement du réseau AEP dans le bourg ENV02246/ENV02324	Réseau	93 035	---	13 955 15 %	---	23 259 25 % *	37 214 40 %
Syndicat des Eaux de Bourg de Visa à Toufailles - Renouvellement et renforcement du réseau AEP dans le bourg ENV02306/ENV02331	Réseau	196 966	---	29 545 15 % *	---	49 241 25 % *	78 786 40 % *
S I E CA (Syndicat Eau et Assainissement de Montpezat-Puylaroque) à Monteils et Caussade - Interconnexion du réseau AEP rue Mendès France ENV02236/ENV02353	Réseau	21 780	---	3 267 15 %	---	5 445 25 %	8 712 40 %
Syndicat des Eaux de Ginals-Castanet-Verfeil à Castanet - Mise en place d'un nouveau réservoir de tête au lieu dit Pech Maurel ENV02217/ENV02339	Réseau	689 000	---	103 350 15 %	---	172 250 25 %	275 600 40 %
Syndicat des Eaux du canton de Caylus à Loze - Réhabilitation de la station d'eau potable de Saint- Géry ENV02240/ENV02333	Station	834 500	208 625 25 %	---	---	292 075 35 %	500 700 60 %
Syndicat des Eaux du canton de Caylus à Caylus - Construction d'une nouvelle usine d'eau potable à Livron ENV02241/ENV02334	Station	1 411 970	352 992 25 %	---	---	494 190 35 %	847 182 60 %
	Réseau	135 000	20 250 15 %	---	---	33 750 25 %	54 000 40 %
	Total	1 546 970	373 242 24,13 % *	---	---	527 940 34,12 %	901 182 58,25 % *
SMP Quercy Pays de Serres Sécurisation de la ressource avec le SE du Quercy Blanc (Phase 2) - Interconnexion de Montaigu-de-Quercy (réservoir Couloussac) à Belvèze (réservoir Barry) ENV02223/ENV02356	Réseau	365 806	---	36 581 10 % *	---	109 741 30 % *	146 322 40 % *
Total		3 748 057	581 867	186 698	---	1 179 951	1 948 516

(*) Taux arrondi.

II - Actualisation des participations de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et du Conseil Départemental

Maître d'Ouvrage Opération	Opérations		Subventions Départementales 2015			Aides Agence de l'Eau SUR 2015 €	Total Subventions B.P. 2015 €
	Nature	Dépense éligible € HT	Annuités €	Principale €	Complé- mentaire €		
Commune de Reyniès Renouvellement du réseau AEP dans le bourg ENV02246/ENV02324	Réseau	93 035	---	13 955 15 %	---	11 850 12,74 % *	25 805 27,74 % *
Syndicat des Eaux de Bourg de Visa à Toufailles -Renouvellement et renforcement du réseau AEP dans le bourg ENV02306/ENV02331	Réseau	196 966	---	29 545 15 % *	---	18 475 09,38 % *	48 020 24,38 % *
S I E C A (Syndicat Eau et Assainissement de Montpezat Puylaroque) à Monteils et Caussade - Interconnexion du réseau AEP rue Mendès France ENV02236/ENV02353	Réseau	21 780	---	3 267 15 %	---	---	3 267 15 %
Syndicat des Eaux de Ginals-Castanet-Verfeil à Castanet - Mise en place d'un nouveau réservoir de tête au lieu dit Pech Maurel ENV02217/ENV02339	Réseau	689 000	---	103 350 15 %	---	81 030 11,76 % *	184 380 26,76 % *
Syndicat des Eaux du canton de Caylus à Loze – Réhabilitation de la station d'eau potable de Saint Géry ENV02240/ENV02333	Station	834 500	208 625 25 %	---	---	288 332 34,55 % *	496 957 59,55 % *
Syndicat des Eaux du canton de Caylus à Caylus- Construction d'une nouvelle usine d'eau potable à Livron ENV02241/ENV02334	Station	1 411 970	352 992 25 %	---	---	---	---
	Réseau	135 000	20 250 15 %	---	---	---	---
	----- Total	1 546 970	373 242 24,13 % *	---	---	436 280 28,20 % *	809 522 52,33 % *
SMP Quercy Pays de Serres Sécurisation de la ressource avec le SE du Quercy Blanc (Phase 2) - Interconnexion de Montaigu de Quercy (réservoir de Couloussac) jusqu'à Belvèze (réservoir du Barry)ENV02223/ENV02356	Réseau	365 806	---	28 468 7,78 % *	---	117 854 32,22 % *	146 322 40%*
Total		3 748 057	581 867	178 585	---	953 821	1 714 273

(*) Taux arrondi.

NB : Pour les dossiers de la Commune de Reyniès, du Syndicat des Eaux de Bourg de Visa, du SIECA (Syndicat Eau et Assainissement de Montpezat-Puy-laroque), du Syndicat des Eaux de Ginals-Castanet-Verfeil, du Syndicat des Eaux du Canton de Caylus, et afin d'assurer un taux d'aide global tous co-financements confondus de 40 % ou 60 %, selon les cas, le Conseil Départemental a délibéré, lors du Budget Primitif 2016, l'octroi des aides complémentaires nécessaires.

En effet la participation de l'Agence de l'Eau s'est avérée inférieure à celle initialement envisagée.

III - Intervention finale, par article budgétaire, du Conseil Départemental

PROGRAMME DEPARTEMENTAL 2015			
Maître d'ouvrage Opération	Annuités Article 20414282 Sous-fonction 61 €	Principale Article 204142 Sous-fonction 61 Opération EPTR €	Complémentaire Article 204142 Sous-fonction 61 Opération EPTC €
Commune de Reyniès Renouvellement du réseau AEP dans le bourg ENV02246	---	13 955 15 %	---
Syndicat des Eaux de Bourg de Visa à Toufailles -- Renouvellement et renforcement du réseau AEP dans le bourg ENV02306	---	29 545 15 % *	---
S I E C A (Syndicat Eau et Assainissement de Montpezat Puy-laroque) à Monteils et Caussade - Interconnexion du réseau AEP rue Mendès France ENV02236	---	3 267 15 %	---
Syndicat des Eaux de Ginals-Castanet-Verfeil à Castanet - Mise en place d'un nouveau réservoir de tête au lieu dit Pech Maurel ENV02217	---	103 350 15 %	---
Syndicat des Eaux du canton de Caylus à Loze - Réhabilitation de la station d'eau potable de Saint-Géry ENV02240	208 625 25 %	---	---
Syndicat des Eaux du canton de Caylus à Caylus- Construction d'une nouvelle usine d'eau potable à Livron ENV02241	352 992 (25 %) 20 250 (15 %) ----- 373 242 (24,13 % *)	---	---
SMP Quercy Pays de Serres Sécurisation de la ressource avec le SE du Quercy Blanc (Phase 2) -Interconnexion de Montaigu-de- Quercy (réservoir de Couloussac) jusqu'à Belvèze (réservoir du Barry) ENV02223	---	28 468 7,78 % *	---
Total	581 867	178 585	---

(*) Taux arrondi.

Monsieur le Président précise que les subventions seront prélevées sur les crédits inscrits à cet effet au budget départemental de l'exercice en cours, à l'article 20414282, sous-fonction 61 pour les annuités et à l'article 204142, sous-fonction 61 - opération EPTR pour les subventions principales.

Pour information, voici l'état de consommation des crédits inscrits au budget départemental de l'exercice en cours.

Article 204142- sous fonction 61 - opération EPTR :

Autorisation de programme 2015 :	688 150 €
Crédits déjà engagés :	371 499 €
Engagé à la Commission Permanente de ce jour :	178 585 €
Crédits disponibles :	138 066 €

Article 204142- sous fonction 61 - opération EPTC :

Autorisation de programme 2015 :	64 594 €
Crédits déjà engagés :	61 964 €
Engagé à la Commission Permanente de ce jour :	0 €
Crédits disponibles :	2 630

**DECISION de la COMMISSION
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Départemental du 28 avril 2015 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Prend acte des montants des participations définitives de l'Agence de l'Eau Adour Garonne concernant les opérations du programme 2015 d'alimentation en eau potable visées ci-dessus ;
- Approuve en conséquence les interventions départementales finales selon le détail suivant :

PROGRAMME DEPARTEMENTAL 2015			
Maître d'ouvrage Opération	Annuités Article 20414282 Sous-fonction 61 €	Principale Article 204142 Sous-fonction 61 Opération EPTR €	Complémentaire Article 204142 Sous-fonction 61 Opération EPTC €
Commune de Reyniès Renouvellement du réseau AEP dans le bourg ENV02246	---	13 955 15 %	---
Syndicat des Eaux de Bourg de Visa à Toufailles — Renouvellement et renforcement du réseau AEP dans le bourg ENV02306	---	29 545 15 % *	---
S I E CA (Syndicat Eau et Assainissement de Montpezat Puylaroque) à Monteils et Caussade - Interconnexion du réseau AEP rue Mendès France ENV02236	---	3 267 15 %	---
Syndicat des Eaux de Ginals-Castanet-Verfeil à Castanet - Mise en place d'un nouveau réservoir de tête au lieu dit Pech Maurel ENV02217	---	103 350 15 %	---
Syndicat des Eaux du canton de Caylus à Loze - Réhabilitation de la station d'eau potable de Saint- Géry ENV02240	208 625 25 %	---	---
Syndicat des Eaux du canton de Caylus à Caylus- Construction d'une nouvelle usine d'eau potable à Livron ENV02241	352 992 (25 %) 20 250 (15 %) ----- 373 242 (24,13 % *)	---	---
SMP Quercy Pays de Serres Sécurisation de la ressource avec le SE du Quercy Blanc (Phase 2) -Interconnexion de Montaigu-de- Quercy (réservoir de Couloussac) jusqu'à Belvèze (réservoir du Barry) ENV02223	---	28 468 7,78 % *	---
Total	581 867	178 585	---

(*) Taux arrondi.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Christian ASTRUC